

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## Formation initiale

### Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être un véritable acteur de la prévention dans l'entreprise.

Il doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

### Contenu pédagogique

#### Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

#### Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

#### Informations complémentaires

*Le centre est habilité par l'INRS sous le numéro 1463425/2019/SST-01/O/07.  
100 % des stagiaires ont été certifiés à l'issue de la formation en 2019*

### PUBLIC



Personne désireuse  
d'assurer le rôle de SST

Code du travail : Article L4121-1 / Article L4141-2 /  
Article R 4224-15 / Article R 4224-16.

Code pénal : article 223-6

### PRÉREQUIS



Aucun prérequis

Modalité de la formation : Présentiel  
En inter-entreprises

Durée de la formation : 2 jours  
9h – 12h30 / 13h30 – 17h

Nombre de participants :  
4 à 10 participants

440€ HT / personne